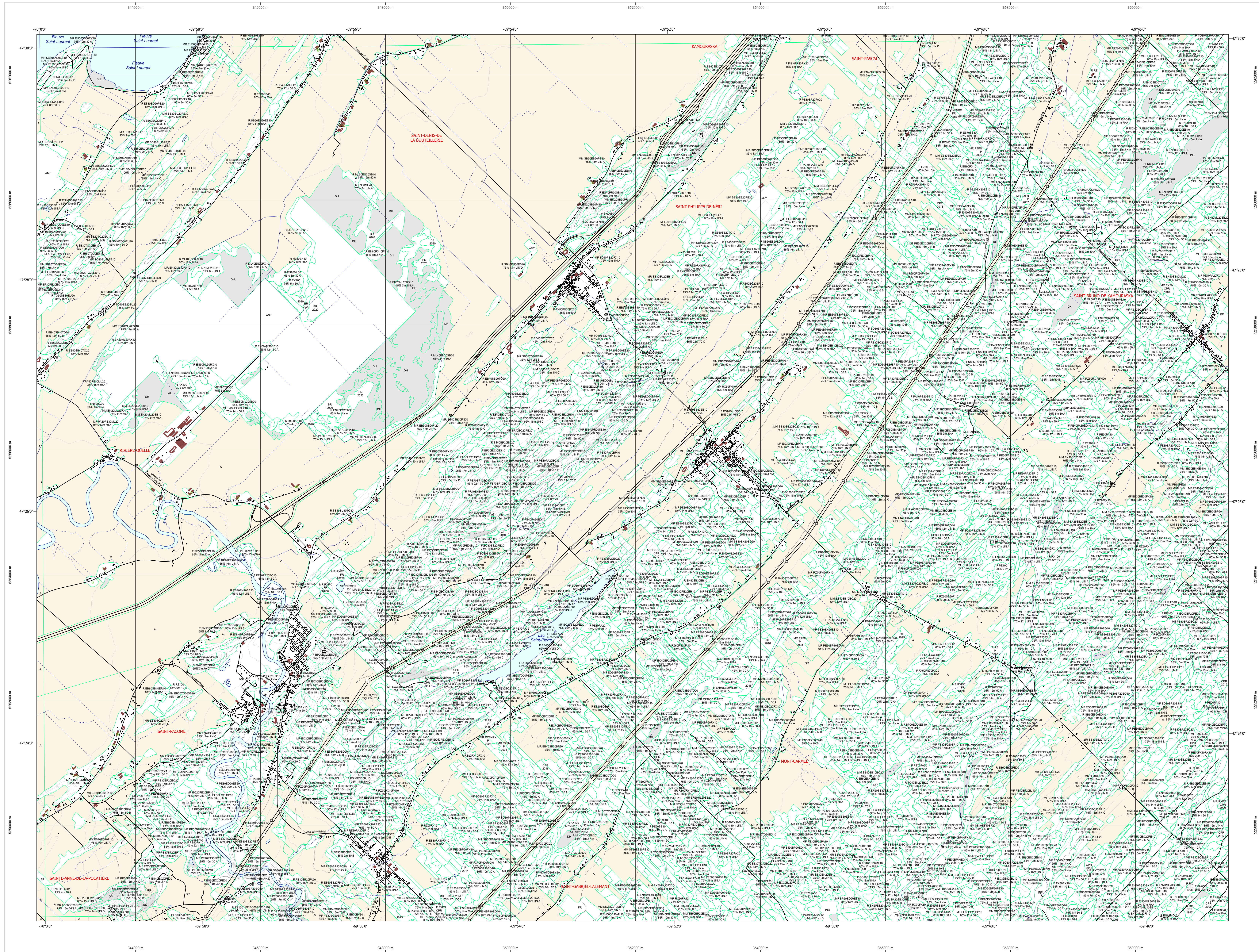


Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
EMBOSSONAL10	Essence de Sa. APT	X	X		
17	Caract. du couvert forestier (NF)	X	X		
12	Hauteur (mètres-pieds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
IMP	Classe d'âge	X	X		
EPC	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
PL	Classe de pente	X	X		
NF	Code de source de la APT	X	X	X	X

Tra demandé en matière par défaut, soit avec des valeurs + = 5% ; l'exception de la valeur (25% à 29%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 75% 12m JHII	F 75% 4m 20 I	RH507100	EPC 2018	DH	NF

Types de couvert et essences
Les réseaux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

RÉSINEUX À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les réseaux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les réseaux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les réseaux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEU
Les réseaux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épétite blanche	BG Bouleau gris	FO Foin noir
EN Épétite noire	BJ Bouleau jaune	FR Finesse rouge
EU Épétite rouge	BK Bouleau à serrer (blanc)	FR Finesse indistincte
EV Épétite de Norvège	CB Chêne blanc	FZ Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Chêne commun	FX Feuillus exotiques
MH Mélèze hybride	CD Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redessés indistinctes
MA Mélèze japonais	CE Chêne à gros fruits	FX Feuillus exotiques
ML Mélèze laricin	CF Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des corbeaux)	CG Chêne rugé	CA Omme d'Amérique
PI Pin noir	CH Chêne rouvre	CA Omme d'Amérique
PN Pin naturel	CI Chêne rouvre	CV Ostryer de Virginie
PR Pin rouge	EA Élabie argente	HA Hêtre commun
PS Pin sylvestre	EB Élabie brune	PE Peuplier naturel
RS Résineux indistinctes	EC Élabie (de l'Est)	PH Peuplier hybride
RI Résineux indistinctes	ED Élabie rouge	PT Peuplier de Virginie
SB Sapin baumier	EE Élabie à sucre	PL Peuplier de Virginie
TO Thuja occidentalis	EF Finesse blanche (ancienn.)	PT Peuplier à racines rouges
	FI Finesse blanche (ancienn.)	TA Tilleul d'Amérique
	FH Feuillus sur stations humides	
	FN Feuillus non commerciaux	

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉQUIVENS	10	30	60	110	150
(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)
(121 et plus)					

Structure verticale des tiges de 7 m et plus

Étage	Inférieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI)	Couverture > 25% et	Couverture > 25%
Multitage (MI)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JRI) et vieux irréguliers (VRI).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûlé total	CA Coupe d'aménagement
CH Chablis total	CAM Coupe d'amélioration
DT Déboisement total	CD Coupe à diamètre limite
ES Epidémie grave	CEA Coupe de préségrage
VER Verger grave	CJP Coupe progressive irrégulière
INTERVENTIONS D'ORIGINE	
BRO Brûlé en voie	CJP Coupe de préségrage
CBA Coupe par bandes	CJT Coupe par bande finale
CDB Coupe par bande finale	CU Coupe par bande finale
CDV Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CUT Coupe progressive irrégulière phase finale
CF Coupe progressive irrégulière phase finale	CVF Coupe progressive irrégulière phase finale
CFI Coupe progressive irrégulière phase finale	CVP Coupe progressive irrégulière phase finale
CFI Coupe progressive irrégulière phase finale	CVR Coupe progressive irrégulière phase finale
CPH Coupe avec protection de la hauteur	CRS Coupe avec réserve de semencier
CPI Coupe progressive irrégulière	CS Coupe de succession
CPI Coupe progressive irrégulière	CT Coupe totale
CPI Coupe progressive irrégulière	CT Coupe totale
CPI Coupe progressive irrégulière	DEP Déboisement partiel
CPI Coupe progressive irrégulière	ENR Enrichissement
CPI Coupe progressive irrégulière	ENS Enrichissement avec mini-semis
CPI Coupe progressive irrégulière	ETB Élimination des tiges résiduelles
CPI Coupe progressive irrégulière	F Friche
CPI Coupe progressive irrégulière	PLR Planterie
CPI Coupe progressive irrégulière	PLB Plantation de boucliers
CPI Coupe progressive irrégulière	PLR Plantation de lignes nées
CPI Coupe progressive irrégulière	PLR Plantation avec semis en récipients
CPI Coupe progressive irrégulière	PRR Rapprochement de la ligne d'arbres
CPI Coupe progressive irrégulière	REA Réaménagement d'une parcelle
CPI Coupe progressive irrégulière	RIA Régénération d'un site d'infrastructure abandonnée
CPI Coupe progressive irrégulière	RRS Régénération en vert d'un plan spécial d'aménagement
CPI Coupe progressive irrégulière	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
CPI Coupe progressive irrégulière	RBV Récolte dans les bandes vertes
CPI Coupe progressive irrégulière	RRB Récolte dans les bandes brunes
CPI Coupe progressive irrégulière	RRR Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRP Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRS Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRV Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRW Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRX Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRY Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRZ Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRV Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRW Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRX Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRY Régime de régénération
CPI Coupe progressive irrégulière	RRZ Régime de régénération

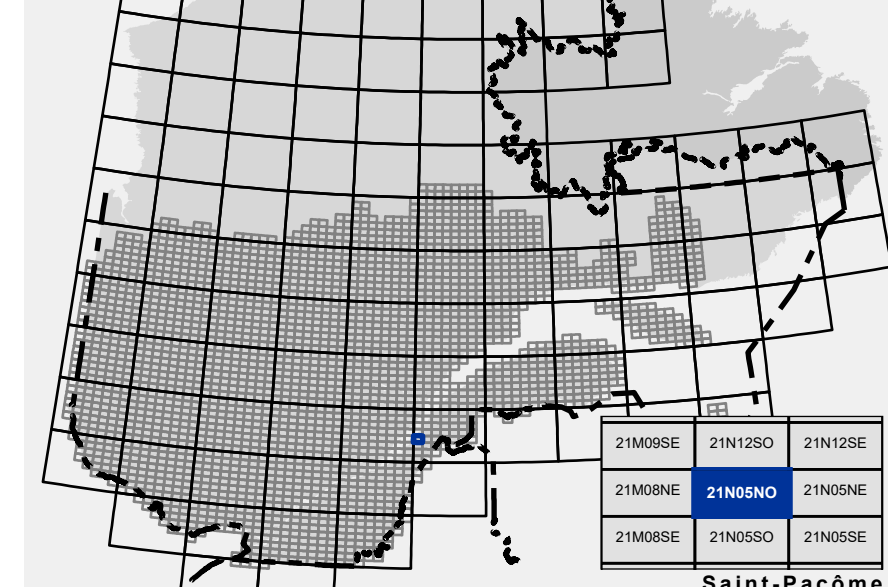
TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénuité ou semi-dénuité humide	Nulle
DS	Dénuité ou semi-dénuité sec.	4% à 9%
AL	Alouettes	10% à 15%
		20% à 25%
		31% à 40%
		41% et plus

CODE NON FORESTIER

CODE	DÉSIGNATION	Classe de pente
A	Terrain agricole	Gravité
AP	Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus d'un arbre	Site inondé, site exondé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)	Site inondé, site exondé
CFO	Camp forestier	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
		Route et autoroute (empiré)

SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts	Obstacles et infrastructures	Courbe de niveau	Peuplement écoforestier	Métadonnées
— Classe 1, HN - Hors norme	■ Bâtiment, silo, réservoir	~ Courbe de niveau maîtresse	■ Peuplement écoforestier	Surface de référence géodésique
— Classe 2	○ Chute, rapide, écueil	~ Courbe de niveau intermédiaire	□ Peuplement improductif	Système de référence géodésique
— Classe 3	⊕ Centre de ski alpin	~ Eskar	□ Peuplement non forestier	Projet cartographique
— Classe 4-5	⊖ Hydrobase	— Morcellement		Origine des altitudes
— NF - Non forestier (Adresse Québec)	⊗ Mine à ciel ouvert	— Morcellement foncier		Équidistance des courbes de niveau
— Post forestier	⊘ Pylon	— Frontières		Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
— Hydrographie écoforestière	⊠ Terrain de camping	— Frontière internationale		Coordonnées géographiques au centre
— Cours d'eau intermittent	⊡ Tour de télécommunication, tour	— Frontière interprovinciale		Longitude (méridien central)
— Cours d'eau permanent, canal	⊡ Barrage, barrage de castor	— Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)		Latitude d'origine (équateur)
— Hydrographie	⊡ Remonte mécanique			Coordonnées d'origine
	⊡ Ligne de transport d'énergie			Facteur d'échelle

Données
Donnée : Assise cartographique (données topographiques)
Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Date : 14/04/2005 / 08/06/2022

Informations forestières
Année de photos pour la production de la carte : 2015
Niveau d'investigation : 5e programme
Superficie de recensement (ha) : 2015
Date de mise à jour provinciale : Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation
Préparation : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Géomatique : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.
La couche de chemin est produite par le MFPP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.
© Gouvernement du Québec